

**Observatoire partenarial
foncier**
septembre 2024

Cet atlas de la consommation d'espaces donne à voir les évolutions observées depuis la promulgation de la loi Climat et résilience en août 2021, dans l'aire métropolitaine de Toulouse. Les cartographies portent sur les prélèvements d'espaces naturels, agricoles et forestiers induits par l'urbanisation, l'habitat et les activités économiques.

Cette publication fait suite à la parution en mars 2023 de l'atlas de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) entre 2011 et 2021.

Les analyses réalisées s'appuient sur les données de consommation d'espaces issues des fichiers fonciers, mises à jour en avril 2024 et fournies par l'observatoire de l'artificialisation en avril 2024.

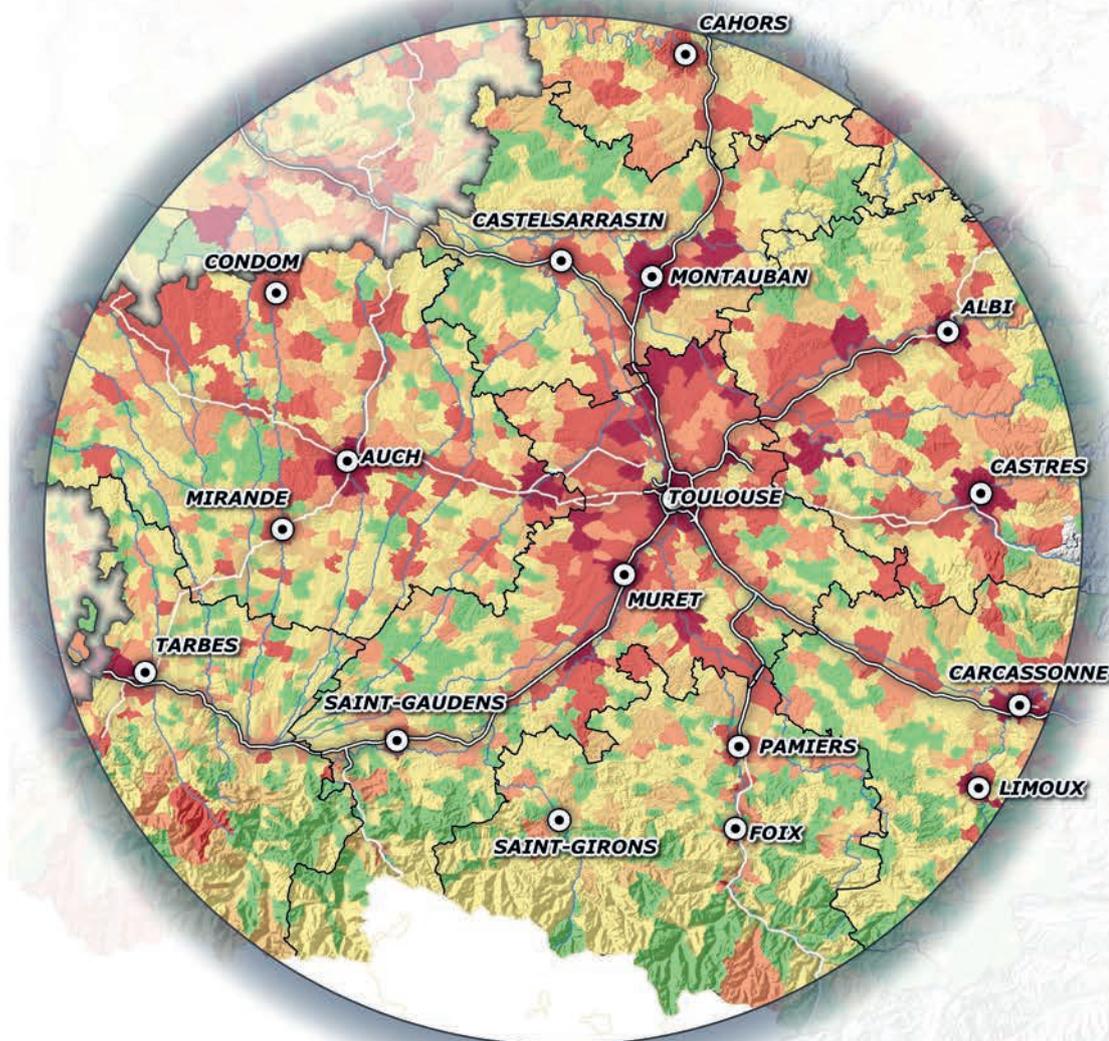
Les fichiers fonciers, d'origines fiscale et produits par la DGFIP (Direction générale des Finances Publiques), permettent d'avoir des caractéristiques sur les parcelles, leur nature, les locaux et les propriétaires. Cette base est retraitée par le Cerema, qui la met à jour annuellement, afin de produire un état du territoire au 1^{er} janvier de l'année.

Son traitement est homogène sur le territoire national afin de permettre son utilisation dans de nombreuses thématiques (foncier, occupation des sols, habitat, activité, risques, biodiversité...). Ces informations sont toutefois fournies à titre indicatif pour faire état des tendances à l'œuvre en matière de prélèvement sur les espaces agro-naturels à des fins d'urbanisation. Elles ne pourraient se substituer à des observations plus fines issues de MOS (mode d'occupation des sols) ou OCS locaux (occupation des sols) relevant d'une analyse effective de la consommation d'espaces agro naturels.

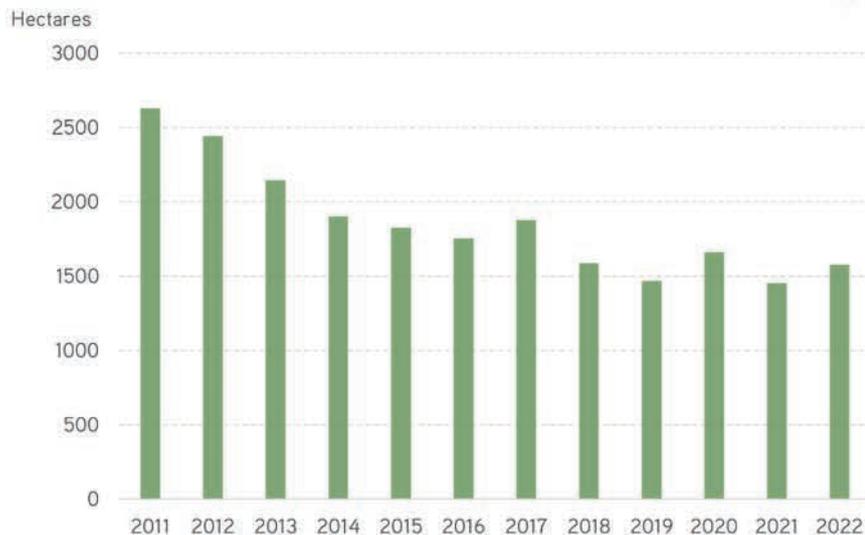
Espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) consommés à des fins d'urbanisation

Aire Métropolitaine Toulousaine, consommation annuelle moyenne sur la période 2021-2022

Une moyenne annuelle de 1 515 hectares prélevés sur les ENAF depuis la promulgation de la loi Climat et résilience, qui confirme la tendance des 5 dernières années.



Consommation d'ENAF à des fins d'urbanisation



Surface moyenne annuelle d'ENAF consommée entre 2021 et 2022



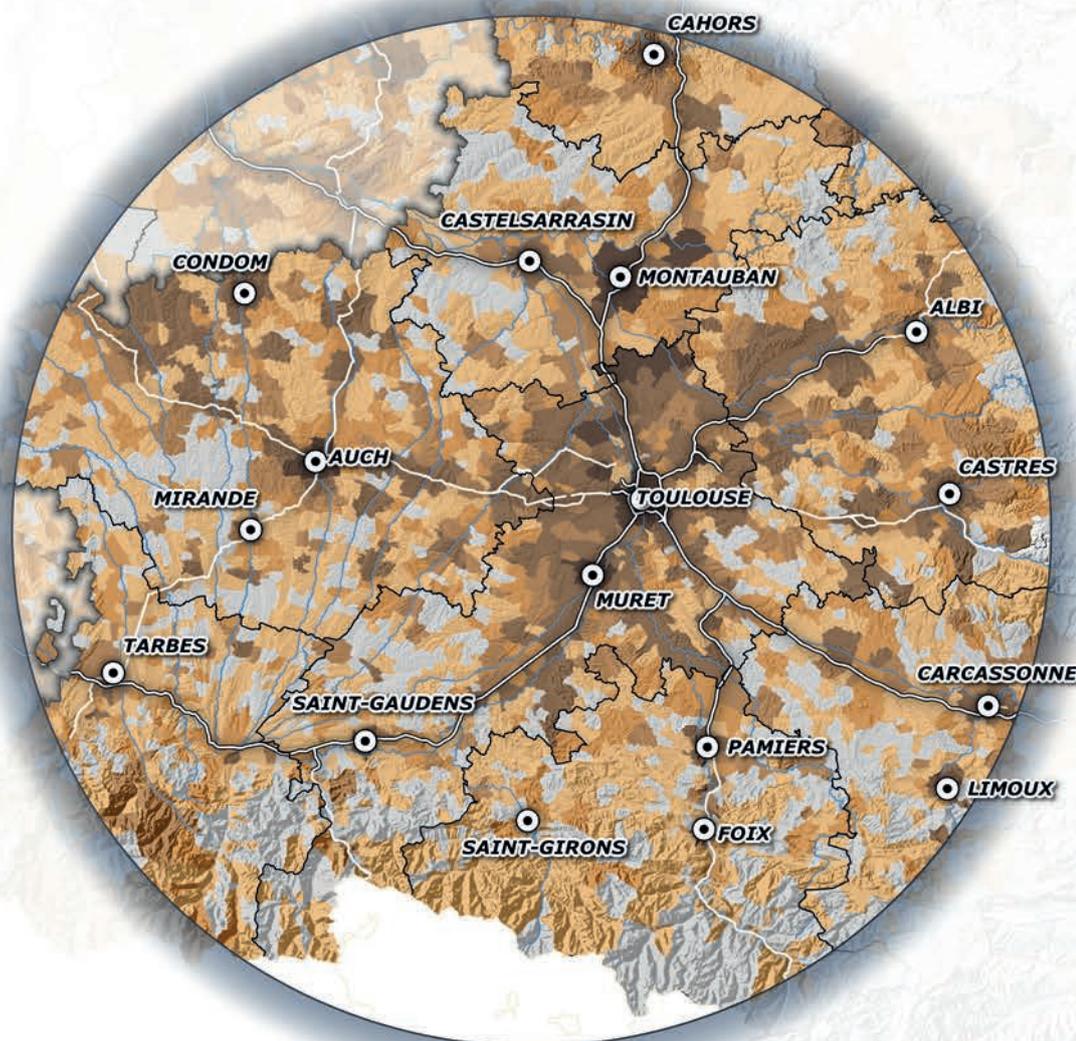
Sources : Exploitation des fichiers fonciers MAJIC (Mise à Jour des Informations Cadastrales 2011 - 2023) de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) par le Cerema ; Traitement AUAT 2024



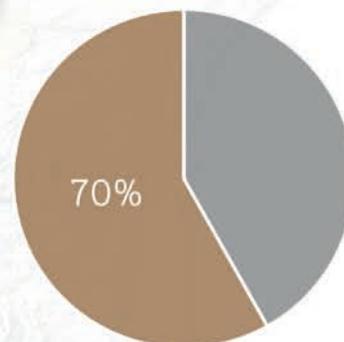
Espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) consommés à des fins résidentielles

Aire Métropolitaine Toulousaine, consommation annuelle moyenne sur la période 2021-2022

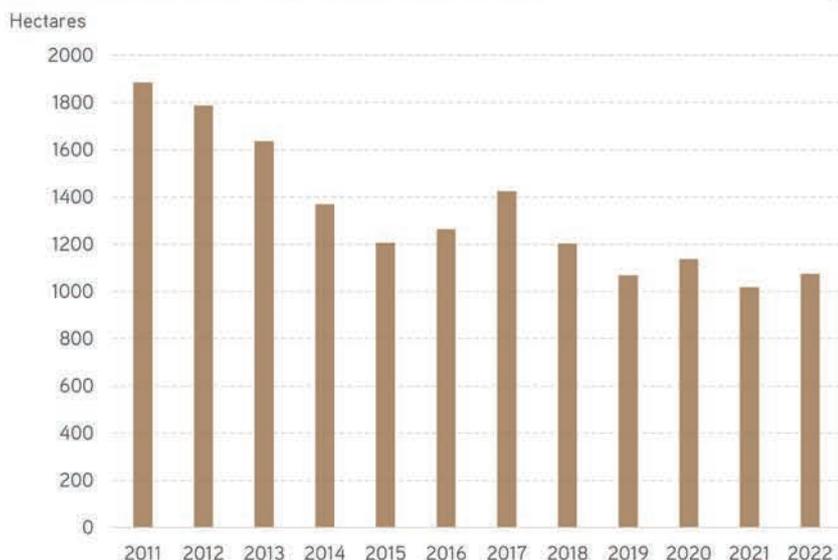
7 ha sur 10 d'ENAF consommés pour un usage résidentiel, dont 2 090 ha consommés sur la période 2021 - 2022.



Part des ENAF consommés à des fins résidentielles (période 2021 -2022)



Consommation d'ENAF à des fins résidentielles



Surface moyenne annuelle d'ENAF consommée entre 2021 et 2022

- Pas de consommation recensée
- Moins de 2 500 m²
- De 2 500 à 5 000 m²
- De 5 000 m² à 1 hectare
- De 1 à 5 hectares
- Plus de 5 hectares
- Préfectures et sous-préfectures
- Autoroutes
- Nationales
- Cours d'eau

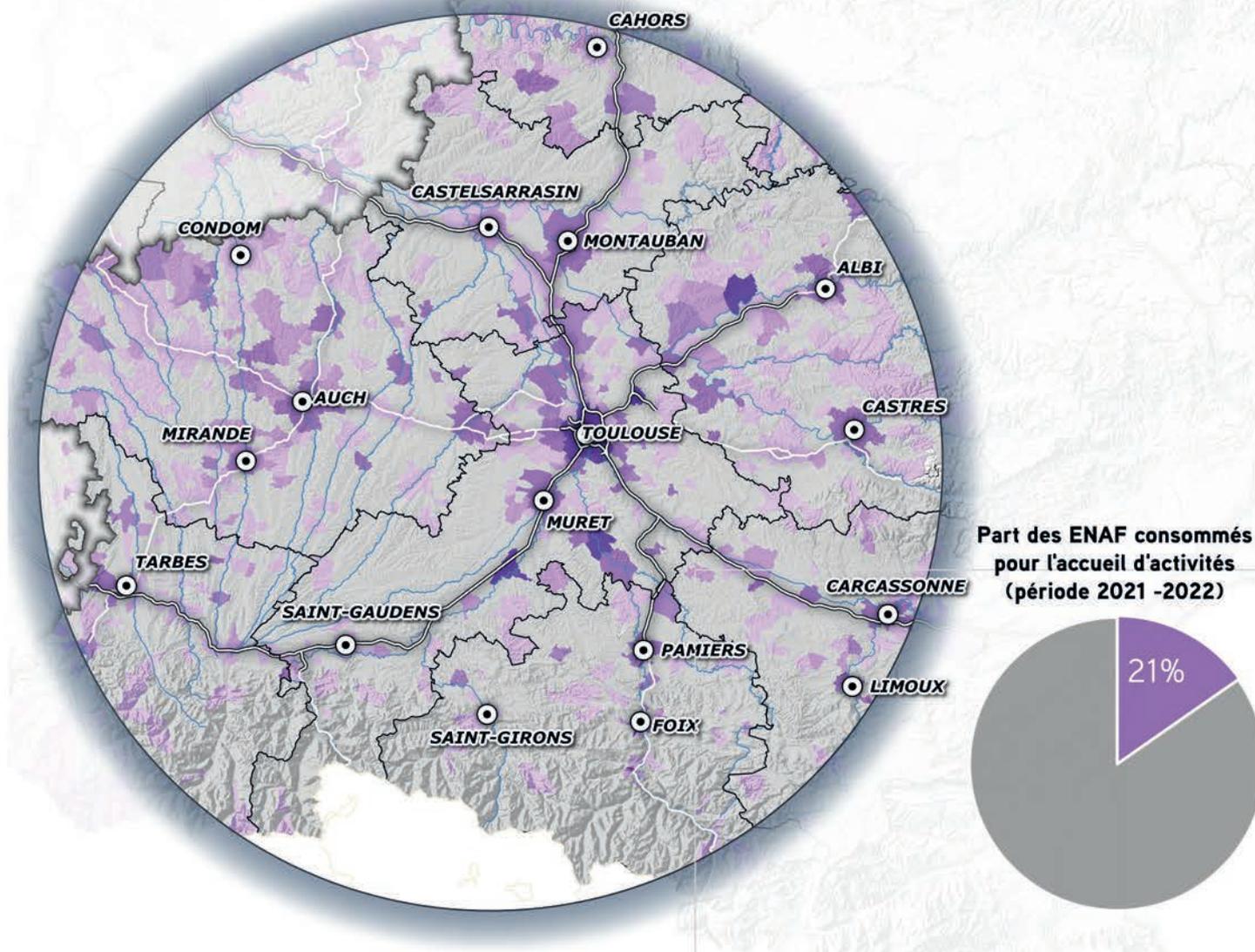
Sources : Exploitation des fichiers fonciers MAJIC (Mise à Jour des Informations Cadastres 2011 - 2023) de la DGFiP (Direction Générale des Finances Publiques) par le Cerema ; Traitement AUAT 2024



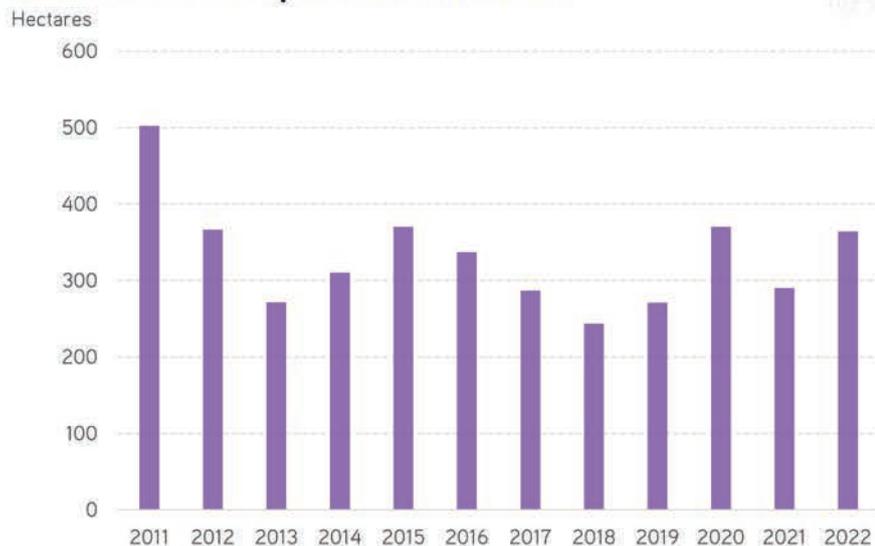
Espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) consommés pour l'accueil d'activités

Aire Métropolitaine Toulousaine, consommation annuelle moyenne sur la période 2021-2022

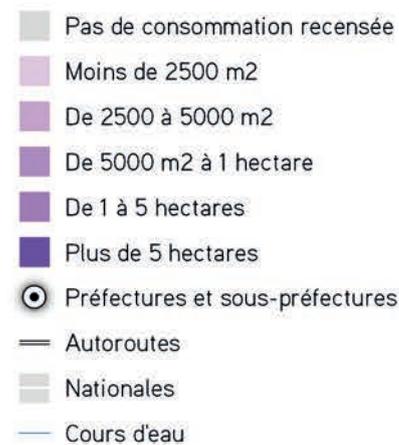
Un phénomène très concentré : 1 % des communes sont concernées par 50 % de la consommation d'ENAF depuis 2011.



Consommation d'ENAF pour l'accueil d'activités



Surface moyenne annuelle d'ENAF consommée entre 2021 et 2022



Sources : Exploitation des fichiers fonciers MAJIC (Mise à Jour des Informations Cadastrales 2011 - 2023) de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) par le Cerema ; Traitement AUAT 2024



